

EDITORIAL

Chers lecteurs et lectrices,

Dû à une longue hospitalisation de votre dévoué rédacteur en chef du bulletin de l'ANCE, nous sommes un peu en retard sur notre calendrier de publication. Par conséquent, j'ai le plaisir de vous présenter un bulletin plus volumineux, un numéro double, qui regroupe deux testés très importants relatifs à la situation des personnes handicapées et plus spécialement des enfants handicapés. Il s'agit de la "Déclaration de Salamanque" et des Règles Générales des Nations Unies pour l'égalisation des chances des personnes handicapées. Ces textes datant de 1993 respectivement de 1994 définissent les grandes lignes d'une politique non discriminante en faveur des personnes handicapées. Il va de soi que notre gouvernement soutient de façon plus ou moins implicite la politique formulée dans ces textes puisqu'il était représenté à la conférence de Salamanque et qu'en tant que membre des Nations Unies, il soutient automatiquement toutes les déclarations adoptées lors de l'Assemblée Générale.

Il me semble nécessaire de publier ces textes parce que leur contenu n'est pas du tout connu ici au Luxembourg et qu'ils sont d'une importance cruciale surtout pour la politique d'intégration des enfants handicapés dans le système scolaire normal. Etant hospitalisé, je n'ai malheureusement pas pu participer à la conférence finale de Hélios 2 à Luxembourg qui était placée sous le slogan: "De l'intégration scolaire vers l'école pour tous". Pour célébrer l'événement, un groupe de travail international avait préparé une "Charte Hélios" qui selon quelques témoignages et si les informations que j'ai reçues sont exactes, n'a pas trouvé l'approbation de la majorité des participants parce qu'en termes de politique, elle était beaucoup moins claire et précise que les déclarations publiées dans ce bulletin. En la lisant, j'ai eu du mal à trouver des éléments nouveaux, voir avant-gardistes dans cette charte, éléments dont foisonnent les déclarations de Salamanque et les Règles Générales.

Depuis la parution de notre dernier bulletin, il y a eu pas mal de discussions sur le thème de l'abus sexuel et de la pédophilie, alimentées par les événements dramatiques survenus en Belgique et le congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. J'avais la chance de pouvoir participer à ce congrès et dans les prochains bulletins, nous allons publier une partie de la documentation très intéressante qui a été élaborée pour les participants.

La question de la réalisation des droits des enfants va nous préoccuper encore d'avantage pendant l'année prochaine et j'ai l'intention de publier dans le bulletin un grand nombre de documents en provenance d'organisations internationales où l'ANCE - par l'intermédiaire de la FICE - est plus ou moins impliquée.

En attendant, je vous propose une "revue de presse" sur différentes activités dans lesquelles l'ANCE a joué un rôle actif et je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Robert SOISSON

